

Rapport financier sur les comptes clos le 31 décembre 2020

Assemblée Générale du 29 mai 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts de l'association, il m'appartient de vous faire lecture du rapport sur la situation financière et sur les comptes de l'exercice 2020.

Le Président vient de vous exposer dans son rapport moral l'activité de l'exercice, ainsi que les perspectives pour 2021.

Je vais donc vous présenter, dans ce rapport, les comptes sociaux de l'association arrêtés au 31 décembre 2020.

Ressources.

Les ressources de parrainages s'élèvent au 31 décembre 2020 à 3 340 k€ contre 3 205 k€ en 2019, la contribution volontaire est également en progression de 213 k€ contre 208 k€ en 2019.

Au 31 décembre 2020 l'association comptabilise 11 557 parrains (10 231 en 2019) et 12 108 enfants parrainés (11 432 en 2019), dont 2491 en Haïti (2 417 en 2019) et 842 à Madagascar (616 en 2019).

Enfin nous comptabilisons 800 donateurs réguliers.

Les dons projets s'élèvent à 294 k€, les dons associations à 71 k€, le mécénat à 176 k€.

Les subventions destinées au financement des projets, ouverts en Haïti, s'élèvent à 283 k€ contre 632 k€ ; les subventions comptabilisées en fonds dédiés à utiliser en 2020 s'élèvent à 259 k€.

Les legs reçus sur l'exercice s'élèvent à 75 k€ ; le conseil d'administration a décidé d'en affecter la totalité en fonds dédiés de la manière suivante : 5 k€ au financement de la bourse « Françoise Capponi » et 70 k€ pour le co-financement de deux projets engagés à Haïti.

Emplois

Les missions sociales sont composées des reversements effectués au titre des parrainages, des frais liés aux reversements des dons, des cadeaux, de l'utilisation des fonds à destination des projets institutionnels et des frais généraux d'Haïti et Madagascar.

Elles représentent 3 421 k€ en 2020 contre 3 313 k€ en 2019.

Les fonds collectés pour les parrainages dans les pays gestionnaires et les projets sont transférés à hauteur de 80 % du montant des dons.

Les cadeaux sont transférés à 100 % vers les pays gestionnaires et à 90 % lorsque nous agissons en direct 10% de frais de gestion sont affectés au suivi de ces cadeaux sur le terrain.

Le coût de gestion des parrainages en Haïti est stable il s'élève à 15 % du montant des dons reçus augmenté des 20 % représentant la part des charges de structure du siège de Nogent que nous affectons.

Les charges du bureau de Nogent se répartissent de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes 691 k€ contre 661 k€ en 2019. La hausse de ce poste est principalement liée aux dépenses engagées pour la mise en place du logiciel Eudonet.
- Les impôts et taxes diverses 81 k€ contre 73 k€ en 2019.
- Les salaires 673 k€ contre 625 k€ en 2019
- Les charges sociales s'élèvent à 256 k€ contre 258 k€ en 2019.
- Les dotations aux comptes d'amortissements et provisions sont de 59 k€ contre 61 k€ en 2019.

(La provision correspond à la prise en compte du risque sur les immobilisations à Haïti, elle représente la valeur résiduelle des biens au 31 décembre, elle s'élève à 23 k€).

Pour son activité indirecte, menée au travers du réseau ChildFund Alliance, les partenaires locaux, décident, après évaluation, des besoins et du déploiement d'équipes locales dédiées à la réalisation des projets et des programmes.

Une partie de ces fonds est utilisée par nos partenaires pour le financement de la mise en œuvre et de la gestion de ces projets, les pourcentages sont variables selon les pays d'intervention entre 15 et 20 %.

Les comptes de l'association pour l'exercice 2020 sont excédentaires de 18 656 €.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux nouvelles dispositions du règlement N° 2018-06 de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) pour les comptes clos à compter du 1^{er} Janvier 2020. Les comptes de l'exercice 2019 n'ont pas été modifiés, ils sont présentés suivant l'ancien règlement 99-01 du CRC (Comité de la Réglementation Comptable) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels, les principes, de continuité, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices ont été appliqués.

BILAN

Le total du bilan s'élève à 2 256 k€ contre 2 224 k€ en 2019.

A l'Actif

 Immobilisations

L'actif immobilisé est constitué :

- Des immobilisations incorporelles (site internet, logiciels informatiques).

Des immobilisations corporelles comprenant :

- Les locaux de l'association situés à Nogent sur Marne 79 k€, (acquis pour 190 k€). Les locaux situés en Haïti sont eux amortis en totalité pour une valeur brute d'acquisition de 168 k€.
- Des installations, du matériel informatique et du mobilier de bureau pour une valeur nette comptable de 82 k€. A noter la mise hors service de l'ancienne base Thelys.

Les matériels acquis à Haïti notamment les matériels de transport, sont amortis selon les règles comptables habituelles. Toutefois la valeur nette comptable est provisionnée dans le compte « provision pour risques ».

Le montant des amortissements de l'exercice s'élève à 35 k€.

Actif circulant

L'actif circulant est constitué :

- Des subventions à recevoir sur Projets pour 159 k€.
- Des avances aux personnels Pays pour 8 k€.
- Des comptes de trésorerie pour un montant global au 31 décembre de 1 894 k€ contre 1 829 k€ en 2019.
- Des charges constatées d'avance pour un montant de 24 k€ contre 23 k€ en 2019.

Les réserves de trésorerie sont constituées de nos fonds propres 962 k€ augmentées des fonds dédiés à engager pour 1 096 k€, des produits à recevoir sur subventions et parrainages pour 167 k€ et diminuées des dettes et produits constatés d'avance pour 174 k€.

La trésorerie de l'association est équilibrée elle nous permet de garantir la pérennité de nos actions, d'obtenir et de garantir les bailleurs de fonds de nos capacités à financer nos missions en cours

➤ L'association répartit ses fonds de trésorerie en :

- Comptes courants	1 178 k€
- Comptes Livret	686 k€
- Caisses	30 k€

Au Passif`

Fonds Propres

Les fonds propres de l'association s'élèvent à 962 k€. Ils sont constitués des fonds associatifs sans droit de reprise pour 367 k€, des réserves statutaires issues de la fusion ESF pour 335 k€, du report des excédents antérieurs pour 181 k€ et du fonds de réserves pour 60 k€.

L'excédent de l'exercice 2019, a été affecté au compte report à nouveau conformément à la décision de l'assemblée générale qui s'est tenue le 26 juin 2020.

Fonds dédiés

Ils s'élèvent à 1 096 k€ en 2020 contre 1 095 k€ en 2019 et se répartissent de la manière suivante :

- Fonds dédiés sur legs affectés	89 k€
- Fonds dédiés sur Subventions	259 k€
- Fonds dédiés sur Projets	376 k€
- Fonds dédiés sur dons	262 k€
- Fonds dédiés Madagascar	110 k€

Dettes

Le total des dettes s'élève à 174 k€ contre 157 k€ en 2019,

Ce poste regroupe :

- Les dettes fournisseurs pour 54 k€,
- Les dettes fiscales et sociales 106 k€, constituées des charges sociales du 4ème trimestre et de la provision pour congés payés.

Pour mémoire, la notion de produits constatés d'avance et de produits à recevoir pour ce qui concerne les ressources de parrainages, est maintenant traitée directement par le mécanisme des fonds dédiés.

LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits d'exploitation hors utilisation des fonds dédiés s'élèvent à 4 593 k€ contre 4 850 k€ en 2019.

Les charges d'exploitation hors report en fonds dédiés s'élèvent, elles à 4 558 k€ contre 4 370 k€ en 2019.

L'excédent d'exploitation au 31 décembre 2020 est de 34 k€ contre - 45 k€ en 2019.

Le résultat financier, conséquence des différences négatives de change sur la Gourde Haïtienne, est négatif de 14 k€, il était positif de 5 k€ en 2019.

L'excédent net après affectation des ressources de fonds dédiés s'établit à 18 656 € contre un excédent de 26 416 € en 2019.

Fonds dédiés.

Rappel du dispositif.

Les ressources reçues par l'association au titre des fonds dédiés sont affectées aux différents projets conformément à l'engagement pris vis à vis des donateurs.

Au 31 décembre 2020 les engagements à réaliser sur fonds dédiés s'élèvent à 1 096 426 € contre 1 095 908 € en 2019.

Les fonds ont été utilisés au cours de l'exercice 2019, conformément à leur objet et à leur destination telle que définie par les donateurs et les bailleurs de fonds.

LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.

Le règlement comptable N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif vient remplacer le règlement 1999-01 en vigueur jusqu'au 31 décembre 2019.

Il comporte des dispositions spécifiques aux associations, qui prévoit un bilan modifié un compte de résultat par nature modifié aux niveaux des produits et pour les associations faisant appel à la générosité du public une annexe avec un compte de résultat par origine et destination, un compte pour présenter les ressources issues de la générosité du public et leur utilisation, ainsi que des tableaux complémentaires présentant les contributions volontaires en nature et les fonds dédiés.

I – Présentation du compte de résultat par origine et destination

✓ Les produits par origine

Les produits sont constitués des dons manuels, des legs, des donations et assurance vie ainsi que des versements effectués dans le cadre du mécénat d'entreprise.

Au cours de l'exercice les produits liés à la générosité du public se sont élevés à 3 785 k€ pour les dons. Ils sont constitués des dons « projets » pour 294 k€, des dons « association » pour 71 k€, des parrainages pour 3 740 k€ et des cadeaux pour 81 k€.

Au titre des autres produits liés à la générosité du public, nous enregistrons 75 k€ de legs et 213 k€ de contributions volontaires.

Les produits détaillés sous la rubrique « Ressources non liées à la générosité du public » s'élèvent à 283 k€. Elles sont principalement constituées du Mécénat d'entreprise pour 176 k€, des subventions pour 284 k€ et des produits divers annexes pour 80 k€ (Produits cartes caritatives et des divers produits).

✓ Les charges par destination

Ces dépenses sont ventilées par fonction, selon les grandes catégories suivantes :

- Missions sociales 3 421 k€
- Frais de recherche de fonds 201 k€
- Frais de fonctionnement 941 k€
- Les provisions et dépréciations 59 k€

La définition des missions sociales doit être conforme à l'objet statutaire de l'association qui est d'apporter une aide aux enfants défavorisés pour leur permettre de devenir des adultes autonomes et responsables.

Elles se définissent par :

- La sensibilisation du public aux besoins et droits des enfants des pays en développement
- Les actions concrètes sur le terrain sont définies et mises en œuvre avec et pour les populations bénéficiaires, soit directement avec nos équipes, soit au travers de partenariat locaux gérés pour certains, par les membres de notre réseau Childfund Alliance.

L'excédent dégagé sur l'exercice 2020 est de 18 k€

✓ Annexe contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature de nos bénévoles sont évaluées à 22 k€, les prestations de services reçues sont elles évaluées à 488 k€.

Budget & perspectives 2021

Le total des ressources prévisionnelles hors fonds dédiés devrait s'élever à 5 151 k€ et à 5 144 k€ pour les emplois. Ils se déclinent en :

- Frais généraux du siège pour 1 160 k€
- Frais de campagne ChildFund 193 k€
- Missions sociales pour un total de 3 791 k€
(En progression de 10,8% par rapport à 2020).

Les premiers résultats de l'exercice 2021 nous confirment que l'activité du premier trimestre est conforme aux prévisions, toutefois la plus grande prudence doit nous guider car l'impact de la crise sanitaire et ses conséquences économique ne se sont pas pour l'instant, répercutées sur nos donateurs, le suivi budgétaire nous permet de suivre mensuellement l'évolution de nos ressources afin d'anticiper toutes modifications budgétaires qui s'avèreraient nécessaires.

L'association poursuit ses efforts afin d'agir le plus efficacement possible pour répondre à nos différents contributeurs qu'ils soient parrains ou bailleurs de fonds dans un soucis d'efficacité et de transparence.

Dans cette optique, l'association étudie toute les formes possibles de développement afin d'accroître ses ressources.

➤ En matière de collecte

- La stratégie digitale draine toujours plus de visiteurs et nous assure une grande partie de nos nouveaux donateurs.
- La présentation de nouveaux projets à nos bailleurs de fonds.
- Le développement de nos actions pour encourager le mécénat d'entreprise
- Les actions menées par nos délégués et bénévoles, pour être au plus près de nos parrains et donateurs, contribuent également à notre croissance.

➤ En matière de dépenses

- Le suivi rigoureux de nos charges nous permet de maîtriser parfaitement les charges de l'association. Les logiciels acquis (Eudonnet, Sage, My report), ainsi que la création d'un poste de contrôleur de gestion, nous permettent une gestion au plus près des fonds engagés sur le terrain et d'émettre les rapports d'activité à destination des bailleurs de fonds.
- Enfin nous assurons toujours un contrôle continu de nos comptes, un suivi budgétaire et analytique des projets financés par nos bailleurs de fonds.

En conclusion

Les actions et les moyens mis en place pour fidéliser nos parrains et gérer aux plus près nos activités terrain, nous permettent de faire grandir l'association dont le but est d'aider mieux et toujours plus d'enfants.